



Communiqué - En juin, défendons les emplois, les salaires et les conditions de travail !

mercredi 9 juin 2021, par [Bariaud](#)



En juin, défendons les emplois, les salaires et les conditions de travail !

La crise Covid-19 aura eu un aspect « positif » : elle a démontré le caractère essentiel des services publics et de leurs agent·es et de celles et ceux qui répondent aux besoins de la population. Mais alors que sans la conscience professionnelle et l'abnégation de toutes et tous ces travailleur·ses qui souvent ont travaillé sans matériel (hormis personnel) et sans protection, le gouvernement persiste dans ses attaques contre la Fonction publique et contre les salarié·es.

Loi dite de transformation de la Fonction publique

Le gouvernement prévoit pour la fin d'année de faire passer une ordonnance portant « codification » du statut. Ce passage du statut à un code signifie individualisation des droits, fin des droits à la carrière, aux avancements, via la fin des instances paritaires. Avec les lignes directrices de gestion (LDG), c'est la hausse de l'austérité dans la gestion du personnel et le projet de privatisations massives à travers les délégations de services publics et les externalisations.

Lois OTE (organisation territoriale de l'État) et 4D

Ces deux lois, toujours dans l'optique de réduire le nombre de fonctionnaires et d'amoindrir le degré de l'austérité budgétaire, vont remettre en cause de nombreux services avec des fermetures et des fusions dans tous les territoires. « Différenciation » et « déconcentration », destruction du statut ouvrent un peu plus encore la porte à la mise en œuvre de services publics à la carte en portant atteinte aux principes républicains d'égalité et de continuité du service, notamment en termes d'éducation, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle. En plus d'une attaque généralisée contre les personnels, c'est aussi une remise en cause de l'égalité des droits des élèves, étudiant·es et apprentis·es.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, cette attaque contre le statut est renforcée par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), gauloise aux forçats par la ministre Vidal en négation totale des besoins de la jeunesse et de la recherche publique. Elle renforce la précarité avec les « tananes tracés » et les CDI de mission et un sous-financement généralisé alors que la recherche a besoin de budgets adéquats.

Précarité, temps partiel imposés, pressions hiérarchiques, désorganisation du travail, perte de sens du métier avec les PIAI, salaires indécents et conditions de travail dégradées, les AESH maigrissent totalement et luttent contre depuis des mois.

Fin des aides de l'État et du chômage partiel

Les aides aux entreprises ont été données sans conditions de maintien de l'emploi et les plans de licenciement se multiplient alors que le nombre de milliardaires explose dans le monde. La réforme de l'assurance chômage va réduire fortement les indemnités pour de très nombreux privé·es d'emploi et précaires. Les jeunes ont du mal à trouver un emploi ou un stage rémunéré.

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-55-82-76-12 // ferc@cgt.fr

La crise Covid-19 aura eu un aspect « positif » : elle a démontré le caractère essentiel des services publics et de leurs agent·es et de celles et ceux qui répondent aux besoins de la population. Mais alors que sans la conscience professionnelle et l'abnégation de toutes et tous ces travailleur·ses qui souvent ont travaillé sans matériel (hormis personnel) et sans protection, le gouvernement persiste dans ses attaques contre la Fonction publique et contre les salarié·es.

Loi dite de transformation de la Fonction publique

Le gouvernement prévoit pour la fin d'année de faire passer une ordonnance portant « codification » du statut. Ce passage du statut à un code signifie individualisation des droits, fin des droits à la carrière, aux avancements, via la fin des instances paritaires. Avec les lignes directrices de gestion (LDG), c'est la hausse de l'austérité dans la gestion du personnel et le projet de privatisations massives à travers les délégations de services publics et les externalisations.

Lois OTE (organisation territoriale de l'État) et 4D

Ces deux lois, toujours dans l'optique de réduire le nombre de fonctionnaires et d'amplifier le dogme de l'austérité budgétaire, vont remettre en cause de nombreux services avec des fermetures et des fusions dans tous les territoires. « Différenciation » et « déconcentration », destruction du statut ouvrent un peu plus encore la porte à la mise en œuvre de services publics à la carte en portant atteinte aux principes républicains d'égalité et de continuité du service, notamment en termes d'éducation, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle. En plus d'une attaque généralisée contre les personnels, c'est aussi une remise en cause de l'égalité des droits des élèves, étudiant·es et apprenant·es

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, cette attaque contre le statut est renforcée par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR), passée aux forceps par la ministre Vidal en négation totale des besoins de la jeunesse et de la recherche publique. Elle renforce la précarité avec les « tenures tracks » et les CDI de mission et un sous-financement généralisé alors que la recherche a besoin de budgets pérennes.

Précarité, temps partiels imposés, pressions hiérarchiques, désorganisation du travail, perte de sens du métier avec les PIAL, salaires indécents et conditions de travail dégradées, les AESH maitrisent totalement et luttent contre depuis des mois.

Fin des aides de l'État et du chômage partiel

Les aides aux entreprises ont été données sans conditions de maintien de l'emploi et les plans de licenciement se multiplient alors que le nombre de milliardaires explose dans le monde. La réforme de l'assurance chômage va réduire fortement les indemnités pour de très nombreux privé·es d'emploi et précaires. Les jeunes ont du mal à trouver un emploi ou un stage rémunéré.

Gel du point d'indice et des salaires

La reconnaissance de la Macronie s'arrête à la frontière des salaires. Le gel de la valeur du point d'indice se poursuit, presque sans interruption, depuis plus de 10 ans et entraîne des pertes de pouvoir d'achat considérables. Le « Grenelle de l'Éducation » confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation indiciaire et que c'est l'individualisme qui primera aléatoirement.

Les menaces de destruction d'emplois et de fermetures de sites pèsent sur les NAO salariales et les conditions de travail. Les primes très limitées et laissées à la discrétion des employeur·ses et chef·fes de services ont renforcé la pression hiérarchique et instauré des concurrences déléteres.

La FERC CGT revendique :

- le dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat sur 10 ans,
- l'augmentation de 400 € immédiate des salaires, retraites et minima sociaux,
- l'annulation de la réforme de l'assurance chômage,
- l'abrogation des lois de transformation de la Fonction publique, OTE, LPR notamment,
- l'abandon du projet de loi 4D,
- la réduction du temps de travail pour travailler mieux et proposer des emplois pour toutes et tous,
- la création de postes statutaires et la titularisation de tou·tes les précaires sans conditions de concours et de nationalité,
- un plan d'urgence pour résorber les inégalités femmes/hommes,
- un plan d'urgence pour l'École et l'Université pour la rentrée 2021 avec l'exigence d'un collectif budgétaire.

La FERC CGT appelle les salarié·es, privé·es d'emploi, retraité·es à participer à toutes les actions qui auront lieu d'ici les congés estivaux pour revendiquer une société transformée, juste, écologique, féministe et antiraciste.

Montreuil, le 9 juin 2021